AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 14 mars 1864

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 14 mars 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation2 p. (133r, 134v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 14 mars 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43082

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction14 mars 1864
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCantagrel, François (1810-1887)
Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

RésuméGodin demande des nouvelles de l'affaire Séguin et Régnier. Sur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin : Godin décrit à Cantagrel les brevets derrière lesquels se retranchent désormais Corneau frères, et lui demande d'en obtenir la copie ; il lui envoie les conclusions de Corneau frères au sujet de la demande de Godin en nullité de leur certificat d'inscription. Godin informe Cantagrel qu'il a réalisé des perfectionnements à une cheminée qu'il veut maintenant faire breveter en France, en Belgique et en Angleterre ; il pense qu'il lui faudrait un magasin d'exposition à Paris rue de Rivoli ou sur les boulevards. Il prie Cantagrel de discuter avec les marchands chez qui il doit réaliser l'inventaire des marchandises Godin-Lemaire pour savoir s'ils ont connaissance d'une buse mobile de calorifère, information qui pourrait réduire à néant les prétentions de Corneau frères.

NotesLa lettre est peut-être datée par erreur du 14 mars 1864 au lieu du 14 février 1864 : voir la lettre de François Cantagrel à Jean-Baptiste André Godin, 17 février 1864 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

Appareils de chauffage, Appareils de cuisson, Brevets d'invention, Distribution des produits, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Personnes citées

- Corneau frères
- <u>Séguin (A.) et Régnier</u>

Lieux cités

- Angleterre (Royaume-Uni)
- Belgique
- France
- Rue de Rivoli, Paris

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022 Dernière modification le 15/01/2024